

Gardien du groupe scolaire Simone Veil, place du Village

Domaine d'activités	Gardiennage et entretien de groupe scolaire
Famille	Etablissements municipaux
Cadre d'emploi	C.E. des Agents de catégorie C
Fonction	Surveillance et entretien

Occupation du poste	Situation du poste
Temps travail du poste : 100%	
Prénom Nom de l'agent :	Direction Education
Prise de poste : 1 ^{er} juillet 2019 (3/4 semaines de vacances autorisées pendant l'été 2019, non rémunérées)	

Missions

Sous l'autorité de la directrice de l'Education, l'agent a la responsabilité de la surveillance, de la sécurité, de la propreté du groupe scolaire Simone Veil et de ses abords

Activités

Nettoyage des locaux et des abords (parking, place au droit du groupe scolaire, chemin piéton).

Il nettoie les locaux selon un planning d'intervention remis par son chef de service.

Il gère le stock de matériel et produits d'entretien et passe commande auprès de son chef de service.

Il ramasse les déchets aux abords des équipements.

Surveillance de l'état des bâtiments et des espaces extérieurs (cours, jardins)

Il réalise un état des lieux à sa prise de fonction.

Il signale toutes détériorations ou usures, tous dysfonctionnements à son chef de service tout au long de l'année pour l'intervention du service bâtiment.

Il demande à son chef de service l'intervention du service environnement pour l'entretien des espaces publics (tonte, plantation, etc.).

Sécurité des bâtiments

Il contrôle le bon fonctionnement des dispositifs de surveillance et d'alarme.

Il signale tous dysfonctionnements à son chef de service et tient un registre d'incidents.

Gardiennage

Il gère et est responsable des ouvertures et fermetures des différents locaux, de la mise en marche et de la désactivation des alarmes.

Sécurité des personnes

Il détecte les comportements ou actes pouvant affecter la sécurité des personnes, enfants comme adultes et intervient avec fermeté et diplomatie.

Il est amené à intervenir, en lien avec la police municipale, pour le bon stationnement des véhicules et des cycles, les comportements pouvant causer danger ou le non respect de la réglementation.

Il fait appliquer le règlement intérieur des équipements.

28/02/2019

Il alerte les secours en cas de nécessité et connaît les gestes de premiers secours

Evènement particulier

Il sera amené à aider lors de la préparation et du rangement pour une kermesse d'école ou autre manifestation particulière.

Il pourra lui être éventuellement lui être demandé d'assurer une présence pendant la durée de la manifestation.

Il s'occupe de la fermeture des équipements après les manifestations.

En dehors du groupe scolaire, il pourra lui être demandé d'ouvrir puis fermer les portails du cheminement piéton à l'occasion des 6 cérémonies commémoratives (jours fériés).

Enfin, il peut être amené à monter à Lachal au Centre de loisirs enfance, le mercredi ou pendant les vacances scolaires, afin de constater, aider, régler tout problème lié à ses fonctions de gardien : sécurité, fermeture ...

Facultatif

Il peut être amené à assurer l'animation méridienne qui consiste à faire déjeuner les enfants à midi et s'occuper d'eux pendant le temps restant avant la reprise de la classe.

Conditions d'exercice

Le temps de travail (1607 heures) est annualisé :

- Le planning et des congés annuels est fixé pour l'année, avec la moitié de toutes les vacances scolaires
- Le temps de travail se répartit sur cinq jours de la semaine, du lundi au vendredi.
- L'amplitude horaire est large, les horaires décalés.
- Une disponibilité est attendue tout au long de la journée.
- Les tensions émotionnelles avec les usagers, adultes comme enfants, sont à anticiper et à savoir maîtriser : fermeté, politesse, sourire.
- Le travail est essentiellement autonome, mais l'esprit d'équipe avec les autres personnels municipaux (Education, Techniques, Ressources) et les élus est tout aussi indispensable.
- Le logement sur place par nécessité absolue de service.

Connaissances requises

- Environnement territorial, fonctionnement d'une mairie.
- Règles de sécurité des ERP, règles d'entretien et d'hygiène des locaux.
- Techniques d'accueil et gestion des conflits.
- Attestation de formation au premiers secours
- Formation à la sécurité incendie.

Capacités et qualités requises

- Polyvalence
- Sens des responsabilités
- Capacité à rendre compte à sa hiérarchie,
- Maîtrise de soi, autorité,
- Diplomatie, bon relationnel,
- Discrétion et réserve.